



Allianz vun Humanisten
Atheisten & Agnostiker

20.11.2014

Communiqué de presse

Un tour de passe-passe: Attaque désespérée des communautés religieuses

Ce mardi, les représentants de huit communautés religieuses ont signé un mémorandum, affirmant ainsi leur volonté de se voir garantir un accès à tout prix à l'école publique. Par le biais de cet acte de solidarité mutuelle, les cultes essaient d'exercer de la pression sur le Gouvernement en particulier et sur la société en général. A noter que par voie de ce mémorandum, d'autres cultes tels que les cultes juif et musulman préparent leur entrée à l'école publique aux frais du contribuable. Il est assez étonnant que les représentants religieux aient répété incessamment que leur proposition du cours religieux commun ne serait aucunement motivée par des revendications de nature pécuniaire ou un désir de prise d'influence.

Soulignons que personne n'empêche les cultes d'organiser des cours confessionnels à l'endroit et à l'horaire de leur choix, mais évidemment en dehors du cursus de l'école publique.

Or, les représentants des communautés religieuses sont conscients de l'inévitable suppression des cours confessionnels du programme scolaire. Voilà pourquoi leur effort récent n'est qu'un tour de passe-passe en vue d'améliorer leur position dans les négociations avec le Gouvernement. Les communautés religieuses pourront ainsi toujours avancer l'argument d'avoir tout essayé pour trouver une solution de compromis.

Sans tenir compte des dispositions du programme gouvernemental introduisant un cours d'éthique commun, les communautés religieuses visent à provoquer des clivages au niveau de la cohésion sociale. Force est de constater que les représentants des cultes adressent ouvertement des menaces au pouvoir politique : si leur proposition du cours commun de religion n'était pas acceptée, les décideurs politiques seraient responsables de l'écroulement de toute une société.

AHA s'oppose avec véhémence à cette nouvelle tentative d'ingérence des cultes dans le ressort de l'école publique. **Une séparation des étudiants en vertu de la conviction religieuse ou philosophique de leurs parents reste ubuesque. Il est impérieux d'aborder les questions fondamentales de la vie et les valeurs universelles par voie de dialogue commun entre tous les étudiants.** La question de savoir si le phénomène religieux peut faire partie intégrante du cours d'éthique reste à discuter. En revanche, l'enseignement de faits religieux en dehors d'un cadre scientifique est indiscutable.

Allianz vun Humanisten, Atheisten an Agnostiker Lëtzebuerg a.s.b.l. (AHA), www.aha.lu

Mitglied Alliance for a Secular Europe

Mitglied EHF

Mitglied IHEU

A.H.A. Lëtzebuerg a.s.b.l.
ADRESSE POSTALE : B.P. 1013, L-1010 Luxembourg
CCPLLULL: LU56 1111 3101 1809 0000
R.C.S. Luxembourg F8374
SIÈGE SOCIAL: 1, rue Guillaume de Machault, L-2111 Luxembourg

www.AHA.lu

E-MAIL: info@aha.lu